

Comment réduire la pollution plastique de 80 %

Partage international n° [419](#) - Juillet 2023

Un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) révèle que la pollution mondiale due aux plastiques pourrait être réduite de 80 % d'ici à 2040, grâce au plan *Réduire, réutiliser et recycler*. Le premier volet (réduire) consiste à éliminer les plastiques inutiles, comme les emballages superflus, et à remplacer les produits en plastique, comme les contenants pour les plats à emporter, par des alternatives telles que le papier ou les matériaux compostables.

Le second volet, la réutilisation peut à elle seule réduire la pollution plastique de 30 %. Elle pourrait faire appel à des systèmes de consigne pour les contenants, la promotion des bouteilles réutilisables, la mise en place généralisée de dispositifs de distribution en vrac dans les magasins et l'incitation des commerçants à organiser des plans de reprise des emballages. Les politiques gouvernementales visant à rendre ces approches plus attrayantes pour les entreprises pourraient en fin de compte faire des magasins de vrac la norme.

L'augmentation du recyclage permettrait de réduire la pollution de 20 à 50 % supplémentaires et cela pourrait être réalisé en taxant le plastique vierge (non recyclé), en supprimant les subventions aux combustibles fossiles afin de rendre le recyclage plus rentable et en appliquant des directives sur les emballages afin d'accroître la recyclabilité des produits permettrait aux consommateurs de recycler chez eux plus facilement les emballages et les récipients en plastique.

Le rapport indique que ces changements mondiaux seraient coûteux - environ 60 milliards d'euros par an - mais bien moins que les 104 milliards par an investis dans l'industrie du plastique. Pour compenser largement ce coût, une réduction de 80 % de la pollution plastique au cours des vingt prochaines années permettrait d'éviter des dommages évalués à près de 3 000 milliards d'euros,

notamment des effets sur la santé, le climat, la pollution atmosphérique et l'environnement océanique. En outre, l'abandon du plastique pourrait également entraîner la création de 700 000 emplois nets d'ici 2040, principalement dans les pays à faible revenu.

En 2022, 193 pays se sont engagés à mettre fin à la pollution plastique, et des négociations sur un accord juridiquement contraignant sont actuellement en cours, sous l'égide du Pnue. Inger Anderson, sa directrice générale, a déclaré que le rapport avait pour but d'informer des options disponibles les pays qui négocient un traité sur le plastique. Elle est optimiste quant à la possibilité de parvenir à un accord mondial en 2024.

« Le plastique sera toujours nécessaire, a-t-elle déclaré. Mais nous devons repenser les lieux où nous l'utilisons et la manière dont nous l'utilisons, afin qu'une plus grande partie soit réutilisée et recyclée, et qu'il y ait beaucoup moins d'objets à usage unique. »

Des scientifiques ont récemment découvert des micro-organismes capables de digérer certains plastiques à basse température. Cette découverte révolutionnaire ouvre la perspective d'un recyclage qui devrait à terme être neutre en carbone et beaucoup moins coûteux, puisqu'il ne nécessiterait pas de chauffage. En outre, la digestion du plastique par les bactéries pourrait aider avec les plastiques déjà présents dans la nature.

Sources : The Guardian ; Euronews.com/green

Thématiques : [environnement](#)

Rubrique : [S.O.P. — Sauvons notre planète](#) (« Les changements climatiques montrent sans l'ombre d'un doute que la planète est malade... Le temps nous est compté pour mettre fin aux ravages que subit quotidiennement la planète Terre. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant a son rôle à jouer dans sa restauration. Oui, le temps presse. Save Our Planet (S.O.P.), sauvons notre planète ! » Le Maître de B. Creme, S.O.P. Sauvons notre planète, 8 septembre 2012.)